La loge ∴ l'Emancipation

PAR

A.-J. LEMIEUX



LA « CROIX »

309, RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

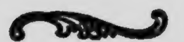
—

1910

La loge ∴ l'Emancipation

PAR

A.-J. LEMIEUX



LA « CROIX »

309, RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

—

1910

PREFACE

Le lecteur pourra constater que je ne donne qu'un résumé du travail qui se fait à la loge l'Emancipation affiliée au Grand Orient de France... Il me faut faire une forte réserve de détails, que couvrent mes preuves, afin d'être en position de me défendre, si l'on me fait un procès... Je tiens à assurer le lecteur, que le jour où l'on m'intentera une poursuite judiciaire, on me fournira l'occasion d'accumuler la plus formidable preuve, qui ait jamais été faite, à l'appui d'accusations portées contre une secte. Lorsque ces preuves seront fournies, nos franc-maçons ne mentionneront plus l'affaire Léo Taxil.

Si l'on croit que c'est du chantage ou de l'intimidation que je veux faire, j'invite ceux qui auraient à se plaindre de cette brochure à me rencontrer sur le terrain judiciaire...

Je donne le rapport de six assemblées de la loge d'Emancipation, et des détails inédits sur les *funérailles civiles* du docteur P.-S. Côté...

Je ne fais aucun commentaire; je me contente de mettre une note explicative après certains noms mentionnés dans les rapports, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque... et qu'on comprenne que je ne parle pas en aveugle...

La loge.·. l'Emancipation

Assemblée du 8 octobre 1909

Un juge au sein de la loge.—Frère.:. Godefroy Langlois au Bureau de Contrôle. — On demande la division du comté d'Hochelaga. — A l'assaut de la législature "provinciale". — On ridiculise l'Archevêque de Montréal. — Un chef ouvrier qui veut à tout prix avoir l'uniformité des livres. — La "Semaine" de M. Gustave Comte. — Frère Adelstan De Martigny au Convent de 1909. — Lorsqu'un frère veut être candidat — A l'assaut du Bureau de Contrôle. — Un indiscret au "Concile Plénier."

Un frère .:. fait remarquer que certains membres font bien peu de chose dans l'intérêt de la loge... Un autre frère .:. réplique: "aux reproches de frère .:. *un tel,* je dirai que lorsque je suis sur le *banc,* je fais tout en mon possible dans l'intérêt de la loge....

Frère .:. Gustave Francq, chef ouvrier, a souligné le fait que le *Canada* a été le seul journal

à reproduire toutes les résolutions passées par le dernier congrès ouvrier. Le même frère .:. discute longuement le choix des candidats au Bureau de Contrôle. Il dit qu'il cède le pas à M. Ainey, (aujourd'hui membre du Bureau de Contrôle) mais que s'il avait voulu, il aurait battu Ainey au scrutin.

On demande au frère .. Godefroy Langlois, député de Saint-Louis, de poser sa candidature au Bureau de Contrôle.

On discute aussi la division du comté d'Hochelaga où les frères .:. veulent pousser de l'avant la candidature d'un membre de la loge l'Emancipation. Profitant de la circonstance, voici ce qu'un frère .:. disait: Il faut s'emparer de la législature provinciale, parce que c'est elle qui gouverne le plus grand nombre de catholiques au Canada.

Les frères .:. ont ridiculisé les conseils donnés aux ouvriers par Monseigneur Bruchési à l'occasion de la fête du Travail.

Frère .:. Gustave Francq a promis qu'avant longtemps, une requête recouverte d'au-delà de 25,000 signatures d'ouvriers serait envoyée au Premier Ministre, pour le forcer à demander des soumissions pour l'impression de livres tels que le veut l'uniformité préconisée par la loge.

"Nous aurons ainsi la différence de prix, entre les séries de livres des Congrégations religieuses et les soumissions fournies par le gouvernement et de là au succès final il n'y aura qu'un pas."

Au sein de la loge, ce soir-là, on a lu la condamnation de la *Semaine* de Gustave Comte, par Monseigneur Bruchési et les frères .:. en sont venus à la conclusion qu'il fallait prendre les moyens d'en finir avec l'oppression du peuple par l'autorité religieuse. Il faut au peuple la liberté: "Les Evêques se croient les seuls autorisés à travailler au relèvement social de la race canadienne-française."

Les frères .:. ont célébré les succès remportés en France par le frère .:. Adelstan De Martigny, (médecin de Montréal), qui a représenté la loge l'Emancipation au convent de 1909. Dans le temps, les journaux s'accordaient à dire que le docteur De Martigny était allé, en France, étudier le fonctionnement des sanatoriums anti-tuberculeux......

Lorsqu'un membre de l'Emancipation veut être candidat à l'échevinage, au Bureau de Contrôle, ou à la législature, il doit tout d'abord faire part de ses intentions, au comité d'élection de la loge. S'il arrivait que plusieurs frères .:. voulussent être candidats dans la même circonscription, seul,

le candidat choisi par le comité d'élection, devra se présenter.

Un frère .:. dit: Si les membres de la loge le voulaient, nous pourrions avoir au moins un contrôleur sur quatre et poussant plus loin son enthousiasme il ajoutait: En nous donnant la main, en travaillant ferme, il y aurait sur les 4 contrôleurs, 3 membres de la loge l'Emancipation.

Un autre frère .:. propose que la loge mette sur les rangs plusieurs candidats, lors des élections municipales de février 1910.

Les frères .:. se sont beaucoup amusés d'une prétendue indiscrétion de la part d'un membre du Concile Plénier, qui se tenait à Québec.

....

Assemblée du 12 novembre 1909

Election de Saint-Jacques — M. Clément Robillard. — M. Gabriel Marchand au Conseil législatif. — Son sucesseur. — Un ami de M. Perrault — Les meilleurs caballeurs. — Victoire de l'Emancipation. — Le curé de Saint-Hubert.

A cette assemblée, on applaudit à la victoire de M. Clément Robillard dans Saint-Jacques. Un

frère .:. communique à la loge une déclaration qu'il prétend avoir obtenue du nouveau député.

On compte comme certaine la nomination de M. Gabriel Marchand, député de Saint-Jean, au conseil législatif. Un frère .:. propose que la candidature de M. Poulin, dans Saint-Jean, soit patronée par l'Emancipation, mais au préalable, dit-il, il faut obtenir de lui une promesse semblable à celle obtenue du député de Saint-Jacques.

On a loué l'hypocrisie d'un frère .:., qui serait le confident de M. Perreault, directeur général des écoles sous le contrôle de la commission scolaire catholique de Montréal.

Ce soir-là, il y eut trois initiations.

Un frère .:. fait ressortir la nécessité de contrôler la presse; pour appuyer sa théorie, il fait la réflexion suivante: On a beau se couvrir du manteau de la religion catholique, si les journaux font campagne contre nous, on ne peut se faire élire dans une circonscription aussi catholique que la division Saint-Jacques.

Un autre frère .:. signale la victoire de Saint-Jacques comme étant celle de l'Emancipation. Cette victoire, dit-il, c'est le commencement de l'écrasement des castors.

On a beaucoup ri du Curé de Saint-Hubert, qui avait exigé des candidats, une déclaration ca-

tégorique relativement à la franc-maçonnerie.

A cette assemblée, la question de l'instruction publique y a été discutée longuement.

....

Assemblée du 26 novembre 1909

Frères .:. Maillet et Langlois dans Saint-Jacques. Honorabilité du frère .:. Maillet — San Francisco et Montréal. — Création d'un lycée. — Elections municipales. — Ernest Tétreau dans le quartier Saint-Denis. — Comité d'Election. Paul Marcel de l'Académie. — Mgr Paul Bruchési. — Germain Beaulieu.

Le frère .:. Oscar Emond, agent d'immeuble, obtient un degré supérieur.

La loge promet aux frères .:. Gaston Maillet et Godefroy Langlois, d'être toute entière avec eux dans la division Saint-Jacques, après la contestation.

Un frère .:. a rapporté la conversation de soupçons sur la conduite du frère .:. Maillet pendant la campagne électorale de Saint-Jacques. La loge est convaincue de la parfaite honorabilité du frère .:. Maillet et s'il y a eu de la corruption

électorale dans Saint-Jacques, il n'en est nullement responsable: en conséquence, si quelqu'un porte une accusation contre lui, la loge prendra les moyens de le défendre."

Dans sa lettre à l'Emancipation, M. Donat Caron, de San Francisco, demande à la loge, de lui aider à répandre à Montréal, un journal de la libre-pensée.

On annonce les élections des officiers, pour la prochaine réunion qui aura lieu le 10 décembre.

On discute la création d'un nouveau lycée, pour lequel on demandera une subvention au gouvernement.

Un frère .:. a rapporté la conversation de frère .:. Adelstan De Martigny et la sienne avec un ministre presbytérien lors de leur retour d'Europe.

On soulève la question des candidatures municipales. Un membre dit : La loge a la haute main sur le frère .:. Francq : ce dernier devra faire, auprès du candidat Ernest Tétreau, marches nécessaires pour s'assurer son concours s'il est élu ; s'il refuse, le frère .:. Francq devra faire en sorte qu'Ernest Tétreau soit battu dans le quartier ouvrier où il a posé sa candidature.

Un frère .:. fait remarquer que le comité d'élection n'a pas été institué seulement dans le but

de choisir des candidats, mais pour assurer à la loge le plus grand nombre possible d'échevins sympathiques. Si les candidats ne font pas partie de la loge, les membres du comité devrait s'assurer leur concours d'une autre manière.

Un frère .:. a rencontré Paul Marcel, directeur du théâtre l'Académie, et ce dernier lui a demandé pour assister à une tenue de la loge. Ce frère .:. lui a répondu: Vous ne pouvez assister si vous n'avez pas votre diplôme de maitre: il lui a fait remarquer que s'il se courbait devant Paul Bruchési et nommait un censeur, la loge lui refuserait son concours: Sur ce, un autre frère .:. ajoute: "Paul Marcel en a nommé un censeur, Germain Beaulieu, mais ce dernier est à couteau tiré avec le clergé."

Assemblée du 10 décembre 1909

Frères .:. en règle. — Ceux qui sont en retard. — On ne peut pas poursuivre ceux qui doivent à la loge. — Le bibliothécaire municipal. — L'inspecteur des Postes. — Il reviendra. — Le député de Vaudreuil. — Nouvelle loge. — Inspecteur de Police de Montréal. — Le nom de la nouvelle loge. — Les élections. — Le Club cu-

nadien. — Pas de recrutement à la vapeur — Dieu et l'Immortalité de l'âme. — Conférences. Soirée du 12 décembre. .. Le musée. — Le lycée des jeunes filles.

Le Secrétaire donne lecture de tous les noms des frères .:. qui ont droit de vote: —

Il mentionne aussi les noms de ceux qui sont arriérés dans leurs paiements.

On apprend la maladie du docteur Lacombe.

Le sécrétaire dit qu'il a écrit au frère .:. Arthur Lamalice et que ce dernier ne répond pas; un membre ajoute: il faut le retrancher.

Un frère .:. propose de rayer les noms de ceux qui sont arriérés dans leurs paiements, puisqu'il n'y a pas moyen de les poursuivre.

Un frère .:. fait remarquer que le frère .:. Frédéric Villeneuve est certainement en état de payer sa contribution maintenant qu'il a obtenu la position de bibliothécaire municipal, grâce à l'influence de la loge.

Le frère .:. Victor Gaudet est arriéré dans les paiements de sa contribution. Un frère .:. fait remarquer que Gaudet a eu un moment de mauvaise humeur à cause du retrait de sa candidature dans Maisonneuve, lors des dernières élections générales, mais il reviendra.

Le nom du frère .:. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, est rayé à cette réunion.

On donne ensuite l'état financier de la loge.

On mentionne la formation d'une nouvelle loge, dont le frère .:. Grandchamp, inspecteur de police de Montréal, sera le sécrétaire, et dont feront partie des docteurs Marcil, d'Hochelaga, et Henri Desmarais, et d'autres, dont nous tairons les noms pour le moment. Tous les papiers concernant cette nouvelle loge ont été envoyés au Grand Orient de France. Nous attendons l'approbation du Grand Orient sous peu. Voici les noms suggérés, pour désigner la nouvelle loge: *Evolution, Aurore, Force et Courage.* Le Grand Orient a choisi le nom de Force et Courage. Tel est le nom de la nouvelle loge.

Les élections ont lieu: Maîtres des Banquets, frère .:. J. T. Marchand, ancien président du Club Canadien et frère .:. Paul Turgeon, liquidateur, du bureau de Chartrand et Turgeon.

On propose comme Orateur, frère .:. Gaston Maillet. Il objecte en disant qu'il est malade et qu'il suit un traitement chez le docteur Lasalle, spécialiste de la rue Saint-Denis.

Un membre invite les frères à assister aux séances du Club Canadien.

Le vénérable de la nouvelle loge, dont nous tairons le nom, dit ceci: "Nous observerons les rè-

glements à la lettre. Nous serons très discrets, afin de réussir mieux que ne l'a fait la loge l'Emancipation, depuis 14 ans qu'elle existe. Les membres de la loge l'Emancipation qui voudront nous rendre visite devront se procurer les mots de passe et signes, car personne n'entrera à moins que ces formalités ne soient remplies. La nouvelle loge se réunira avec l'Emancipation en attendant d'avoir un autre local. Puis il ajoute: Nous ne voulons pas faire de recrutement à la vapeur. Tout ce que nous voulons, ce sont des hommes convaincus et prêts à supporter la loge, dans son travail d'*évolution.*"

"Je serai contre l'entrée, dans la loge, d'un profane qui croirait encore en Dieu ou en l'immortalité de l'âme."

Maintenant que nous avons un comité d'étude, nous aurons des conférences une fois par mois et d'ici quelques temps, nous serons plus fermes dans les résolutions que nous avons prises en entrant.

Une soirée aura lieu le 12 décembre (dimanche soir) à l'auditorium. Les frères .·. auront des billets gratis. Frère .·. Dubois, violoncelliste, y prêtera son concours, ainsi que MM. Paul Marcel, Rouvière, Palmiéri, Hamel et Dme Rither.

Dans le mois de février, nous aurons une soirée

au Monument National et si nous voulons, nous ferons salle comble.

Le musée est dans la dèche et il est grand temps que l'on vienne à son secours.

Un concert sera donné, pour nous permettre d'amasser les fonds nécessaires, pour soutenir le lycée des jeunes filles.

Assemblée du 24 décembre 1909

Décès du docteur P. S. Côté. — Funérailles civiles. — Converti. — Mort en athée. — Invitation aux funérailles. — "Laval en corps". — Couronne de fleurs — Inconnus. — La non-existence de la loge. — Le réveil. — Traqués, poursuivis, persécutés. — On nous croit des milliers. — Notre force serait nulle. — Le corps de Côté sera incinérée. — Ce n'est pas dans son testament. — Le Questionnaire. — Nous aurons des journaux à nous. — Proposition de nouveaux membres. — Il ne désire que parvenir. — C'est un journaliste très avancé. Le lycée des jeunes filles. — Ce n'est pas l'affaire des prêtres. — Tu iras au lycée quand même. — Une mère qui connaît son devoir.

Cette assemblée fut surtout remarquable par la longue discussion que suscitèrent le déces et les funérailles civiles de feu le Dr P. S. Côté, qui demeurait au No. 75 de la rue Saint-Denis, à Montréal. (Ces funérailles eurent un grand retentissement par toute la province.)

Voici ce qu'un frère .:. disait à ce propos: Les catholiques vont encore essayer de faire croire que Côté s'est converti, mais je suis en mesure de prouver qu'il fut brave jusqu'au bout et qu'il est mort en athée. Les frères .:. doivent se faire un devoir d'assister aux funérailles civiles du défunt, dimanche après midi. Que tous les membres, soit par téléphone ou autrement, avertissent leurs amis, afin qu'il y ait une suite nombreuse. S'il y a possibilité, il faudra faire en sorte que les étudiants de Laval assistent en corps.

Il est proposé par un frère .:. que la Loge l'Emancipation envoie une couronne de fleurs avec le nom de la loge écrit sur la carte. Un des fondateurs répond: "Ce qui a fait notre force depuis 14 ans, c'est que nous sommes restés inconnus. On doute de l'existence de la loge l'Emancipation et ce que le frère .:. vient de proposer donnerait l'éveil. Nous sommes poursuivis, persécutés. On nous croit des milliers et si un jour on savait le nombre des membres, notre force

serait nulle. Je propose donc que la loge envoie une couronne de fleurs et que sur la carte on inscrive tout simplement: *par des amis*" Quelqu'un dit que le corps de Côté sera incinéré. Un autre reprend que ce n'est *pas dans son testament*, et le premier réplique que maintenant [illegible] n'est pas nécessaire.

Un membre propose que les rép[illegible] au questionnaire que devra donner tout [illegible] en entrant, soit la propriété de la loge a[illegible] que plus tard si un membre voulait trahir, la loge puisse lui lancer ces réponses à la face. Espérons que dans ce temps-là, ajoute le même frère .:., nous aurons des journaux à nous.

Il est proposé par frère .:. Godefroy Langlois, secondé par frère .:. Adelstan De Martigny qu'un comité soit formé pour étudier les rapports qui doivent exister entre les deux loges.

A cette même réunion MM. Albert [illegible]erland, Raoul Sylvestre, Adolphe Descarries, Gustave Valois, Alcipiade Brosseau, avocat, sont proposés comme nouveaux membres de la loge. Quelqu'un fait remarquer que M. Alcibiade Brosseau désire entrer à la loge, non pas parce qu'il est convaincu, mais simplement parce qu'il désire parvenir, et un membre se permet de plaisanter en ces termes: "Attendons qu'il soit parvenu et alors nous l'ac-

cepterons."

A cette même réunion M. Nighthingale est aussi proposé comme nouveau membre. A l'appui de sa proposition le proposeur fait remarquer que c'est un journaliste très avancé.

Il est proposé de préparer une liste de souscription pour venir en aide au lycée des jeunes filles. A ce moment un membre raconte l'anecdote suivante: "Une jeune fille est allée à confesse et le prêtre lui a défendu de continuer ses études au lycée. La jeune fille fit part de cette défense à sa mère, qui lui répondit: Ca ce n'est pas l'affaire des prêtres, tu y retourneras quand même." Et le frère .:. ajoute: "Heureusement que c'était une mère qui connaissait son devoir."

Le frère Dubois a été prié de se choisir une salle convenable pour les artistes. Il aura un programme ragoûtant et cette séance sera au profit du lycée. Un membre ajoute: Veuillez me téléphoner demain et si le frère .:. Dubois a choisi le Monument National, je ferai imprimer les billets immédiatement.



Funérailles civiles du Dr Côté
(26 décembre 1909)

M. Honoré Gervais. — L'Emancipation y est représentée. — On ignore l'Eglise Saint-Jacques. M. Clément Robillard. — Gonzalve Desaulniers Coin Rachel et Saint Denis. — A la Salle Saint-Joseph. — Le cercle Alpha-Oméga. — Mgr Paul Bruchési. — Une femme difficile à influencer. — Côté jugé par un des leurs. — Cusson et Beauchemin. — Education à donner aux enfants. — Côté était libre-penseur.

Il y avait déjà une heure que j'arpentais la rue Saint-Denis, de la rue Lagauchetière à la rue Dorchester, lorsque le cortège commença à défiler Pendant ce temps j'observais ce qui se passait, M. H. Gervais, député de Saint-Jacques au fédéral, probablement averti par des amis, se rendit à la demeure du Dr Côté, consulta quelques amis, puis revint à la pharmacie Saint-Denis, coin de la rue Dorchester, où il entra quelques instants. Il retourna à la demeure du Dr Côté. Chemin faisant, il serra la main à droite et à gauche, puis tout à coup se sentant très probablement dans une atmosphère insalubre, prit le parti de retour-

ner chez lui en passant par la rue Dorchester. J'avais remarqué un très grand nombre de membres de la loge d'Emancipation qui s'allignaient derrière le corbillard. Le cortège suivait la rue Saint-Denis, passa devant l'église Saint-Jacques que tous les *bons* catholiques de la loge oublièrent de saluer. Au coin de la rue Sherbrooke, monsieur C. Robillard quitta le cortège. M. G. Desaulniers, qui arriva à ce même endroit quelques instant trop tard pour se joindre aux amis, prit un char, qui se dirigeait dans la direction de la rue Rachel. Je me rendis à l'intersection des rues Saint-Denis et Rachel. Le cortège s'arrêta. Quelqu'un dit: "Nous allons nous rendre à la salle Saint-Joseph, il n'y a que ceux qui ont des cartes qui soient admis." Je revins avec ceux qui retournaient à la salle Saint-Joseph. Un jeune membre du cercle Alpha-Oméga que je rencontre très souvent depuis, conversait avec ses compagnons et voici ses paroles: "Ca, au moins, c'est un brave, il est mort comme un homme, et je vous assure que quand même Paul Bruchési, ou n'importe qui aurait voulu le voir, sa femme n'est pas une personne que l'on peut influencer." Et après d'assez longs commentaires, il en vint à cette conclusion: "Entre nous, si Côté est chez le diable, comme le disent les catholiques, il ne l'a

pas volé, car s'il y a quelqu'un qui l'a mérité, c'est bien lui. Ses compagnons soulignèrent cette farce par des rires ironiques. MM. Cusson et Beauchemin étaient ensemble, l'un d'eux dit: Tout à l'heure, au coin de la rue Rachel, une petite fille m'a demandé: Qui est mort?. — je lui dis: c'est le Dr Côté.—Etait-il catholique? — Non, lui dis-je. — C'est donc pour cela qu'il n'y a pas de croix sur le corbillard. — Mais alors, il est donc protestant? — Non. — Mais que peut-il être s'il n'est ni protestant, ni catholique? — Il est libre-penseur. — Il est sûrement en enfer, alors! je me mis à rire et lui dis: Pauvre petite, tant qu'on est jeune, on nous fait facilement croire à ces choses-là. Mais quand tu seras grande, tu n'y croiras plus. Je laissai ces libres penseurs convaincus au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Voici le rapport que donnait le *Canada* du 27 décembre 1909.

"Une foule nombreuse accompagne sa dépouille jusqu'au cimetière Mont-Royal.

"Les funérailles civiles du Dr P. S. Côté ont eu lieu hier après-midi à trois heures. La dépouille mortelle est partie de la maison mortuaire No 75 rue Saint-Denis, et le cortège funèbre à suivi ensuite les rues Saint-Denis, Rachel, jusqu'au cimetière Mont-Royal.

"Le deuil était conduit par MM. N. Circé, beau-père du défunt, J. Michaud, son beau-frère et V. Plamondon son cousin.

"Parmi les personnes présentes à ces imposantes funérailles on remarquaient: l'Hon. L. O. David, les juges Lafontaine, St-Pierre et Choquette; l'échevin Dagenais, Dr. Globensky, Dr Louis Laberge, Dr Bourdon, MM. Godefroy Langlois, Jules Helbronner, C. Charbonneau, Arthur Maillé, Gaston Maillet, Honoré Gervais, Clément Robillard, Gonzalve Désaulniers,Clovis Laporte, Paul Turgeon, Olivar Asselin, Fred. Villeneuve, Achille Goyette, échevin Prud'homme, H. Avayou, Honoré St-Martin, H. Péloquin, Dr Asselin, J. A. Bleau, Dr H. Renaud, Guillaume Boivin, E. Laliberté, O. Normandin, Palmiéri, L. C. Petit Arthur Lamalice, Geo. Poliquin, F. Marrié, N. Lefaivre, D. Versailles, Chs. Roger, Louis Flenti, Ach. Cuson, Camille Dumouchel, Pierre Drolet, A. Martin, Albert St-Martin, L. P. Dupré, Ernest Lafontaine, H. Viger, J. B. Viger, C. A. Rodier, W. Bessette, Louvigny de Montigny, J. A. Lamer, Louis Lefaivre, D. Villecourt, D. Donaldson, Chs. Holmes, J. Beauchemin, Osc. Hémond, Aimé Dufresne, Emile Ritchot, H. M. Duhamel, Alph. Ouimet, Camille Massard, Ernest Deguise, A. Foucher, Marc Lachambre, A.

˜areau, Jos. Marcotte, Henri Mathurin, A. Le-, Eug. Pelletier, F. J. Pelletier, Geo. Normandin, M. Hess, Noury, J. F. Jacques, J. A. Ritchot, Ern. Ritchot, Jules Aigré, Pierre Beaudoin, Louis Payette, F. Télat, P. Noel, Dr Dufeutrelle, Dr Marcil, Dr. H. Desmarais, Inspecteur Grandcamp, Elz. Boulay, Pierre Saillard. Dr. Bourdon, Michel Helbronner, ex-éch. Gagnon, Léger Mercier, Alphée Mercier, Dr. Ad. Lebe˜. Cap. O. H. Bélanger, Jos. Grenier, Dr. Aubry, A. L. Chapdelaine, Rob. Maillet, Cherrier, A. Parent, Béliveau, Chas. Nasgelé, E. Bourdette, A. Geoffrion, J. A. Perron, Al. Duhamel A. B. Côté. Chas. Côté, A. A. Beauedt, L. A. Lepage, J. S. Lepage, A. Larocque, L. P. H. Dastoor, L. N. Betournay, Jos. Moquin, L. Bolduc, Pierre Gouiller, P. Bourchet, J. B. Laplante, A. L. Forget, Ed. Glas, P. Lassonde, Louis Becquette, Louis Houle, C. Lacombe, A. Brière, le personnel de la rédaction du "Canada", Gustave Comte, Paul de Martigny, Alfred Mouseau, A. Lalonde, M. E. Arby, E. Vernier, Albert Laberge.

"Mesdames Viger, Lassonde, Duplessis Donaldson, Drolet et Mlle Dumas.

"La famille avait reçu comme témoignages de sympathie à l'occasion de la mort du Dr. P. S. Côté, nombre d'offrandes de fleurs, parmi les-

quelles on remarquait celles envoyées par le "Canada"; le Dr Louis Laberge, au nom de l'"Alliance Scientifique Universelle"; les professeurs et les élèves du Lycée de jeunes filles. MM. Robert Ernest, A. E. Beauchemin, Horace Kearlry, le "Cercle Littéraire"; la famille Vandelac.

"Après les funérailles, les membres du cercle Alpha-Oméga, se sont réunis et M. Elz Boulay fit l'éloge du défunt qui fut suivie de la lecture d'une poésie à sa mémoire, par M. E. Laliberté."

....

Assemblée du 14 Janvier 1910

Albert Ferland. — L. P. Dupré. — Il a volé. — Pierre Leclerc. — Ses indiscrétions n'ont pas fait de tort. — M. Giroux. — On veut le faire consentir à être inciné. — Arthur Lamalice Frédéric Villeneuve — Le Sénateur Gasgrain. Honoré Mercier et Payette. — Dr Dagenais dans Saint-Gabriel. — Dr Louis Laberge. — Agénor Tanner. — Télégramme de Québec. Olivar Asselin. — Dr Villecourt est un indiscret. — Larose visite le cercle Alpha-Oméga. Il ne faut pas dire qu'on est maçon. — Un frère .:. indiscret. — Ce n'est pas E C. Villemagne de Saint-Jean. — Le "Pays". — Le

"Pays", ce ne sont pas les hôteliers. — Le "Devoir" est à côté. — L'alliance Scientifique Universelle. — La tempérance. — Liberté .:., Egalité .:., Fraternité .:.. —

M. Albert Ferland est refusé parce qu'il est reconcilié avec le clergé.

Le nouveau vénérable promet d'observer fidèlement la constitution du Grand Orient de France. Frère .:. Honoré St-Martin, A. P. Beauchemin et Gonzalve Desaulniers font partie d'un comité.

M. L. P. Dupré, avocat, est présenté par Larose ...uchemin. Un frère :. fait objection à l'entr...e de Dupré dans la loge : je l'ai connu, dit-il, étant pauvre et dans le malheur : je l'ai pris avec moi et il a profité du fait qu'il connaissait mes secrets pour me dénoncer au Barreau. Vous savez que d'après les règlements du Barreau on ne peut pas faire de sollicitation. Si vous pensez qu'un tel homme peut faire partie de notre association, je l'accepterai.

Pierre Leclerc, membre de la loge des Coeurs-Unis, demande à faire partie de la loge Emancipation. Un frère .:. rappelle ses indiscrétions lors de la commission royale à Montréal. Un membre s'enquiert : Est-ce qu'il en a nommé d'autres ? On répond oui. Alors est-ce que ça fait du tort?

Réponse non. Pourquoi le refuser si ses indiscréations n'ont fait de tort à personne? Et ce frère .:. ajoute: Frère .:. Vénérable, il y a deux ans que Pierre Leclerc est proposé et il n'est pas encore accepté.

A cette même assemblée, M. Girouard, avocat d'Arthabaskaville, a été proposé comme nouveau membre.

Le profane Giroux serait un autre indiscret, réplique un frère .: en s'opposant à son entrée à la loge, et nous en avons déjà assez. Le proposeur réplique: Il n'a même pas esayé de savoir le nombre des membres de la loge. Dans la campagne de Saint-Jacques, au mois de novembre, Giroux apprit que la loge travaillait pour Clément Robillard, et il a travaillé de toutes ses forces pour notre candidat.

Un frère .:. est malade à l'hôpital générale. Un membre de la loge propose qu'on lui fasse mettre dans son testament qu'il se fasse incinérer.

Le comité des finances sera comme suit: frères .:. Fortier, Tanner, St-Mars que l'on substitue au frère .:. Cherrier qui avait été choisi en premier lieu. A cette assemblée, le frère .:. Arthur Lamalice est rayé. Un frère .:. propose de rayer le nom de Gustave Boyer, député de Vaudreuil. Le sécrétaire répond que c'est déjà fait.

On mentionne encore le fait que le frère .:. Frédéric Villeneuve, bibliothécaire municipal, est arriéré pour sa contribution. On en vient aux élections muincipales. On fait le choix des candidats à appuyer. La loge décide de soutenir la candidature de frère .:. G. Maillet dans Saint-Louis, celle du sénateur Casgrain à la mairie. Au Bureau de Contrôle, les candidatures de M. Ainey, H. Mercier et Payette. On décide de soutenir la candidature de l'échevin Proulx dans Saint-Jean-Baptiste. Un frère .:. propose que la loge appuie le Dr Dagenai dans Saint-Gabriel. Un frère .:. réplique: Si en votant pour Dagenais nous opposons en sa personne un adversaire du frère .:. Dr L. Laberge, président du Bureau d'hygiène, nous devons faire tout en notre possible pour faire battre Dagenais. Il y eut sur ce sujet une discussion d'au moins 20 minutes. Un autre membre ajoute: Je suis d'opinion que si l'Est avait comme candidat un bon maçon on aurait quelque chance de réussir. Un frère .:. donne à la loge une communication du frère .:. Agenor Tanner qui demande le concours de la loge pour soutenir sa candidature dans Argenteuil, siège laissé vacant par la nomination de M. Weir. Il a reçu aujourd'hui un télégramme de Québec et il est parti pour le comté où il tentera de se

faire choisir comme candidat. Un membre dit: Lorsque Asselin, Olivar a écrit dans le "Devoir" que les maçons avaient voté en Bloc pour Langlois au Monument National, je crois que c'est le Dr Villecourt qui le lui avait dit. On soupçonne aussi le Dr Villecourt d'être l'auteur des indiscrétions qui se commettent à l'Archevêché sur le compte du Cercle Alpha-Oméga.

Le cercle Alpha-Oméga a été fondé par les membres de la loge l'Emancipation. Mercredi, frère .:. Larose assistait à une réunion du club Alpha-Omega. Un membre reproche aux autres frères .:. de dire qu'ils sont maçons pour faire de la propagande, et il ajoute: Plutôt que de parler de la franc-maçonnerie, il vaudrait mieux parler contre les curés, contre les religieux, traiter la question de l'instruction publique, l'uniformité des livres, le ministère de l'instruction publique. Ceci porterait beaucoup plus de fruit que si vous dites que vous êtes maçons. On croit que les renseignements qui percent au dehors ont pour cause l'indiscrétion d'un frère .: Après certaines remarques, un frère .:. ajoute, je ne voudrais pas que le frère .:. Villeneuve croie que je veux l'accuser. Le journal le "Pays" est l'organe de la loge de l'Emancipation. Un frère .:. se vante d'avoir fait souscrire les parts en 50 minu-

tes par les membres de la loge. Un frère .:. prétend que le Dr Villecourt lui a fait voir son diplôme de "Maître". Un autre frère .: dit: J'ai demandé à la loge l'Emanciption de s'unir à l'Alliance Scientifique Universelle et de travailler avec nous. On cite le "Devoir", écrivant que les souscripteurs au "Pays" étaient des hôteliers. On réfute cette assertion, disant: Pas un seul hôtelier n'a fourni de fonds au journal, mais ce sont les membres de la loge qui en sont les fournisseurs. Le "Devoir" est encore dans l'erreur. La tempérance telle que prêchée par le Clergé est incompatible avec notre devise: Liberté, Egalité, prendre un coup quand nous en avons le désir.

L'assemblée est close à minuit et quart.

Voici les noms de quelques-uns des membres de la loge l'Emancipation figurant le 14 janvier 1910. Comme je le disais au début, je me garde une réserve:

Godefroy Langlois, député de Saint-Louis.

Dr Gaston Maillet, Dentiste.

Dr Louis Laberge, bureau d'hygiène de Montréal.

Léger Mercier, imprimeur. rue St-Jacques.

Dr Adelstan De Martigny, coin Sanguinet et Sherbrooke

Victor Gaudet, avocat, inspecteur des Postes.

Gonzalve Désaulniers, C. R.

Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe ;

Juge F. X. Dupuis, recorder de Montréal.

Dr Henri Duhamel.

Oscar Normandin, marchand de fourrures.

Arthur Cherrier, banquier. Boulevard Saint-Laurent.

Henri Saint-Mars.

J. T. Marchand, de J. T. Marchand et Cie ;

Clovis Laporte, avocat ;

Omer Chaput, de la *Tribune*, de Sherbrooke ;

Paul Turgeon, liquidateur ;

Henri Craig, du *Pays;*

A. J. Laliberté, aussi du Cercle Alpha-Omega ;

Oscar Emond, agent d'immeuble, bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est ;

Gustave Francq, chef ouvrier ;

Dan. McAvoy, avocat ;

E. C. Villemagne, de Saint-Jean, P. Q.

Arsène Bessette, du *Canada-Français,* Saint-Jean.

Conclusion

Cette brochure ne donne qu'un aperçu du travail que peuvent accomplir quelques hommes audacieux, dans leurs démarches ténébreuses, mais trop lâches pour lutter à ciel ouvert.

Ils étaient nombreux, ceux qui croyaient à l'impossibilité de savoir ce qui se passait à la loge l'Emancipation, ceux qui se refusaient à croire qu'un travail incessant aurait bientôt raison de ces visages doubles, qui s'arrogent le droit d'instruire nos enfants à leur guise, d'en faire des mécréants comme eux, des ingrats qui n'ont pas même le respect des morts ; — mais j'espère qu'ils seront plus nombreux encore ceux qui sauront ce que valent les réformes patronées par la loge l'Emancipation. Les mères de familles sauront quel danger elles font courir à leurs jeunes filles, lorsqu'elles les confient au lycée des frères .:. Langlois et De Martigny, et les ouvriers sauront ce que valent les théories émises par un Gustave Francq.

Il y a deux ans que je travaille à démasquer ces frères .:. et je présente aujourd'hui au public les premiers fruits de mes recherches et de mes

efforts.

Dans un volume qui paraîtra d'ici quelques mois, je raconterai, jour par jour, le travail accompli, je démontrerai, preuves en main, l'exactitude de mes avancés.

J'attends maintenant la vengeance de ces bons frères .:.

Un dernier mot: Si les membres de l'Emancipation ne trouvent pas ces détails suffisants, je pourrai rendre public le petit complot monté contre les membres du clergé (ils comprennent ce que je veux dire) que l'un d'eux imagina pour faire éclater quelque scandale pendant les fêtes du Congrès Eucharistique. Je démontrerai (si ce n'est pas déjà fait) de quel bois se chauffent nos émancipés.